



Changement de nom suite a une adoption

Par **mika85**, le **08/10/2014 à 14:49**

bonjour, mon ami est né sous le nom de famille de sa mere. a l age de 5 ans, sa mere s'est remariée et son beau pere l'a adopté suite a leur mariage et il porte donc le nom de son beau pere (qui ne l est plus aujourd hui). Maintenant que nous avons des enfants, mon ami souhaiterait récupérer son nom de naissance qui représente ses origines et pouvoir le transmettre a ses enfants.rnDe plus son beau pere a disparu de sa vie plus de nouvelles.rnrnNous ne savons pas comment procéder pour récupérer son nom ni même si cela nous sera coûteux ou encore combien de temps cela va prendre ?rnrnJe vous remercie de votre réponse

Par **aguesseau**, le **08/10/2014 à 17:38**

bjr,rns'agit-il d'une adoption simple ou plénière ?rnau moment de l'adoption la mère de votre ami et son mari avait le choix du nom de famille de votre ami. rnles parents pouvaient décider de conserver comme nom de famille de l'enfant le nom de la mère.rnje ne suis pas certain que votre ami puisse obtenir le changement de son nom de famille avec comme motif que son père (et non beau père) ne donne plus de nouvelles car il faut un motif légitime.rnvous trouverez ci-dessous les liens relatifs à votre demande:rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2668.xhtml>rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2621.xhtml>rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1656.xhtml>rnrncdt

Par **mika85**, le **08/10/2014 à 17:49**

bjr oui c est une adoption simple. Le problème c est qu il lui ont imposé ce nom car il était trop petit aujourd'hui il veut récupérer son nom de naissance. Son vrai père ne l à pas reconnu à sa naissance et il est décédé. rnrncrdlt